



Le 16 novembre, En lutte pour nos emplois, notre protection sociale et le service public de la culture !

Les ordonnances affaiblissant le Code du travail et nos conventions collectives auront, si elles sont ratifiées fin novembre, des conséquences importantes pour les salarié.e.s de nos secteurs. Une grande partie de nos conquêtes professionnelles, comme le FNAS ou le CHSCT du cinéma et de l'audiovisuel, pourrait être fragilisée et les conditions de travail et de rémunération de nombreux salarié.e.s, particulièrement les artistes, techniciennes et techniciens intermittents risquent d'être fortement dégradées.

Les attaques contre notre protection sociale vont se poursuivre : le gouvernement prépare une refonte de la formation professionnelle continue, qui pourrait affaiblir les missions de l'Afdas (et particulièrement pour ce qui concerne les droits individuels des salarié.e.s), ainsi qu'une modification de l'assurance chômage mal financée qui risque de conduire à une baisse des droits et à un alourdissement des sanctions contre les chômeuses et chômeurs. Malgré les dénégations du gouvernement, nous craignons en outre que les annexes VIII et X issues de l'accord d'avril 2016 soient fragilisées par la modification en profondeur des règles d'indemnisation chômage du régime général. De plus, une réforme ultérieure des retraites est prévue, qui pourrait s'attaquer au système par répartition, base de notre modèle de protection sociale, ainsi qu'aux régimes spécifiques de la Comédie Française et de l'Opéra National de Paris.

Alors que la Ministre communique sur un budget « globalement stable », les crédits alloués à l'audiovisuel public (-80 millions €), les opérateurs nationaux du spectacle vivant (-1,75 millions €) et les aides à la création des compagnies et ensembles (de -7% à -25%, soit -4 millions €) paient un lourd tribut aux politiques d'austérité. Madame Nyssen prétend que le budget est « préservé et conforté » et que « le soutien aux créateurs et aux artistes est l'un des fondements de l'action du ministère de la Culture ». Mais ce n'est qu'une opération de maquillage pour rassurer les professionnel.le.s.

De fait, nous avons tout à craindre dans un contexte de révision des missions de service public qui pourrait aboutir à une déstructuration complète de nos secteurs et à des abandons de missions de l'Etat. Les services du ministère travaillent actuellement, dans la plus parfaite opacité, à répondre au projet gouvernemental « Action Publique 2022 », qui a pour objectif d'économiser d'ici 5 ans près de 10 milliards € d'investissements publics. Quels sont les projets du ministère de la Culture pour ses opérateurs nationaux, l'audiovisuel public, le cinéma, les arts plastiques, les lieux labellisés, les équipes artistiques du spectacle vivant ? Quelles en seront les conséquences pour l'emploi, les conditions de travail, les rémunérations des artistes, techniciennes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil de nos secteurs ? Quelles en seront les retombées sur le service public, la diversité artistique, la démocratie culturelle ?

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser massivement contre cette politique de régression sociale à l'occasion de la journée d'actions lancée à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la CGT. À cette fin, elle a déposé un préavis de grève jeudi 16 novembre 2017, de 0h00 à 24h00, couvrant l'ensemble des salarié.e.s. D'autres appels à des journées d'actions, des mobilisations seront lancés dans les prochaines semaines.

Pour l'Île-de-France :

- 14h00 : cortège commun CGT Culture-FILPAC-SNJ et Spectacle, rendez-vous à 14h00 à l'angle du boulevard Voltaire et la rue JP Timbaud, derrière le ballon FILPAC.